



Christophe Pech de Laclause
Avocat associé

PRATIQUES :

- Prévention & résolution des conflits
- Droit des contenus

Christophe Pech de Laclause défend les intérêts de grands groupes d'entreprises, français et étrangers, appartenant aux secteurs économiques diversifiés de l'industrie pharmaceutique, de l'agro-alimentaire, de la grande distribution, de l'immobilier ou des nouvelles technologies.

Il défend également les compagnies d'assurances en matière de responsabilité civile dans le domaine de la propriété industrielle.

Ses interventions couvrent l'ensemble des contentieux et risques du droit économique et de la concurrence ainsi que les contentieux souvent associés liés à la défense de la réputation et de l'image de marque des entreprises dans le domaine de la communication.

Il développe enfin ses activités dans le domaine de la responsabilité pénale des entreprises et de leurs dirigeants, ses interventions visant l'ensemble du dispositif pénal applicable aux activités de l'entreprise et celles de ses mandataires sociaux, que ce soit en matière financière, de droit des sociétés, de droit du travail, du droit de la consommation ou du droit de la concurrence.

ETUDES :

- Master
Paris I Panthéon Sorbonne
- DEA de droit des affaires
Toulouse I

DIVERS :

- Ancien chargé d'enseignement
à la faculté de Paris XII (droit de la communication)
- Ancien Secrétaire de la Conférence

LANGUES :

- Français
- Anglais
- Espagnol